

BAREME D'HONORAIRES 2018 (1^{er} mars)

COPROPRIETE - GERANCE LOCATIVE

COPROPRIETE	H.T	T.T.C		H.T	T.T.C
<i>Gestion courante</i>					
Contrat de syndic habitation (minimum par lot principal) - NANTES	145	174	<i>Prestations individuelles</i>		
Contrat de syndic habitation (minimum par lot principal) - Périphérie	155	186	Frais de mutation		
Forfait minimum par copropriété (petite copropriété < à 12 lots) (*)	1500	1800			
Pour immeuble de Bureau	250	300	Etablissement de l'état daté (Art.20) & 1 actualisation	201,67	242,00
			Opposition par huissier	45,58	54,70
			Frais de chèque ou prélèvement impayé	8,33	10,00
			Gestion de dossier sinistre privatif	Au temps passé	
<i>Prestations particulières</i>					
Heures non ouvrables	70	84			
Taux horaires maxi. par personne					
Heures ouvrables	70	84	<i>Ouverture, Clôture</i>	Inclus dans la gestion courante	
Taux horaires maxi. Par personne					
Location de salle	37,50	45	GERANCE (gestion locative)		
Dans les locaux (cout pour une réunion en soirée) - offert en journée			<i>Honoraires de base (à la charge du propriétaire)</i>	6%	7,20%
Hors locaux 4'IMMO	Aux frais réels		Honoraires de gestion		
Frais de photocopies (inclus dans le forfait de base) - en cas de demande spécifique	0,13	0,15	<i>Supplément pour dépôt de garantie non conservé</i>	Inclus dans les taux de base	
Frais de poste	Aux frais réels		<i>Supplément pour acompte mensuel</i>	Inclus dans les taux de base	
Conseils Syndicaux et Assemblées générales supplémentaires					
Tenue du Conseil Syndical et/ou de l'assemblée Générale (taux horaires)	Au temps passé		<i>Honoraires annexes maxi par immeuble géré</i>		3%
Préparation AG et/ou CS supplémentaires (Taux horaires)	Au temps passé		Honoraires pour travaux ou après sinistre - en pourcentage du montant TTC des travaux	29,17	35,00
Honoraires pour travaux (votés en AG ou après sinistre) * Gestion financière et administrative et comptable		3%	Frais d'envoi d'éléments pour revenus fonciers/an		
Suivi technique (sans responsabilité de maîtrise d'œuvre) en % du montant TTC	5,04%	6,03%	<i>Assurance loyers impayés - Non soumis à TVA</i>		2,40%
Gestion administrative des dossiers sinistre	Au temps passé				
Suivi des travaux dossiers après sinistre *		3%	<i>Assurance garantie d'occupation - Non soumis à TVA</i>		2,00%
Constitution et dépôt dossier financement (Taux horaire)	Au temps passé				
Procédure hors impayés (taux horaire)	Au temps passé		<i>Frais de relance locataire</i>		
<i>Prestations spéciales</i>					
<i>Frais de relance pour recouvrement</i>					
Ordinaire	7,00	8,40	Ordinaire	9,53	11,43
Mise en demeure par LRAR et avis avant huissier	10,79	12,95	Recommandée AR	15,25	18,30
<i>Frais de contentieux</i>					
Sommation Article 19, Protocole d'accord,	Une vacation		Dossier huissier habitation	45,58	54,70
Calcul des intérêts débiteurs (taux horaire)	Aux frais réels		Dossier huissier Baux commerciaux	45,58	54,70
Dossier transmis à l'huissier, Commandement saisie, Mutation sur contentieux ou vente forcée	Une vacation		Frais chèque ou prélèvement impayé	8,33	10,00
Dossier transmis à l'avocat, Dossier en appel, Procédure (taux horaire)					
Opposition	Au temps passé		<i>Taux de TVA à 20 %</i>		

- en pourcentage du montant TTC des travaux - donné a titre d'information doit faire l'objet d'un vote en AG